
SOU 53 - RECOMMANDATIONS :

1. Engager des processus de réformes fiscales le but étant d'améliorer l'autonomie des gouvernements locaux.
2. Au-delà de ces réformes il faut adopter des réglementations qui doit favoriser une répartition équitable de richesses : lancer un appel à ce que les localités qui sont plus riches donnent à ce qui ont moins.
3. Identifier les bonnes pratiques au niveau de chaque localité et de lancer l'appel : une expérience par ville, une ville documente et identifie une expérience réussie en matière de finance locale en vue de partager et d'en tirer profit.
4. Utilisation des nouvelles technologies, qui nous offrent de très bonnes opportunités, et aujourd'hui on peut trouver beaucoup de possibilités en termes de bailleurs de fonds qui plaident pour le développement et le financement.
5. Lier utilisation des fonds à des Programmation Pluriannuelle d'Investissement.
6. Prendre en considération que nos interventions de développement doivent être encadrés par engagements à l'international, entre autres ODD.
7. Diversifier les possibilités de financement des collectivités locales et gouvernements locaux. Mais il faut plaider à cette diversification des moyens de financements des collectivités locales
8. Mise en place de pratiques pour améliorer les moyens de financement locaux.
Aspects pratiques : on revient à qqch déjà testé
9. Adopter les mesures d'accompagnement des collectivités locales et gouvernements locaux : formation, assistance technique, mettre en place de sorte à permettre autonomie des décideurs locaux pour qu'ils puissent améliorer leurs finances locales.
10. Faire le lien entre les finances locales avec les plans de développement stratégiques à long terme pour la collectivité locale.
11. Très difficile d'avoir accès aux données des finances locales dans la plupart des pays d'Afrique et on n'a pas accès aux données, pas de données au niveau international. Il est donc important de pouvoir avoir des données fiables, collectées de façon systématiques sur la question des finances locales à l'échelle nationale.

SOU 53 - Recommendations:

1. Engage tax reform processes with the aim of improving the autonomy of local governments.
2. Beyond these reforms, we must adopt regulations that promote an equitable distribution of wealth: call for the localities which are richer to give to those who have less.
3. Identify good practices at the level and of each locality call for one experience per city, one city documents and identifies a successful local finance experience to share and benefit from.
4. Use new technologies, which offer us very good opportunities, and today we can find many possibilities in terms of donors who advocate for development and financing.
5. Link the use of funds to multi-annual investment programs.
6. Take into consideration the fact that our development interventions must be framed by international commitments, among others SDGs.
7. Diversify funding opportunities for local governments. But we must advocate for this diversification of the means of financing local governments
8. Implement practices to improve local financing. Practical aspects: we return to something already tested.
9. Adopt the support measures for local governments: training, technical assistance, put in place in order to promote the autonomy of local decision-makers so that they can improve their local finance.
10. Link local finance with long-term strategic development plans for the local government.
11. Very difficult to access local finance data in most African countries and if no access to data, no data at the international level. It is therefore important to have reliable, systematically collected data on local finance at the national level.